

Vœu déposé par Cédric Villani au conseil d'arrondissement du 14ème arrondissement

Relatif à l'adoption de la « Charte de la participation citoyenne inclusive »

Chers élus de la majorité et de l'opposition, chers quatorziens, chers citoyens,

Face à la perte de confiance de la population envers ses représentants et à la montée de l'abstention dans le pays, face au sentiment qu'ont tant de nos concitoyens de ne pas être écoutés, notre devoir, en notre qualité d'élus, est de proposer des solutions pragmatiques pour redonner aux citoyens le goût de l'investissement dans les décisions qui concernent leur environnement.

Le budget participatif est un moyen d'améliorer la participation citoyenne, les conseils de quartier aussi. Vous nous avez rappelé, Madame la Maire, que vous travaillez à améliorer constamment ces outils.

Il est naturel de se poser les mêmes questions pour le fonctionnement du Conseil d'arrondissement. Lors des dernières élections municipales, dans le 18ème arrondissement, le collectif citoyen « 18 en commun » a élaboré une « Charte de la participation citoyenne inclusive », signée par tous les candidats du 18ème, certains du 20ème et du 10ème arrondissement.

Cette charte propose plusieurs pistes de réflexion séduisantes, comme la co-construction avec une assemblées citoyenne, la prise en compte de pétitions ou la tenue régulière de conseils municipaux joints avec des communes limitrophes.

J'émet ici le vœu que nous puissions adapter cette charte au contexte du 14ème arrondissement et en faire un document qui pourrait être signé par les élus tant de la majorité que de l'opposition. L'adoption de cette charte serait un signal fort de notre volonté transpartisane de remettre le citoyen au cœur du processus des décisions locales à travers le droit de sollicitation et d'interpellation sur des sujets importants qui l'impactent directement.